

**LA MUNICIPALITÉ  
ET LA POPULATION  
DE SAINT-OYENS**

ont le pénible devoir d'annon-  
cer le décès de

**Monsieur  
Daniel CROTTAZ**

*ancien municipal*

papa de Monsieur Yves **Crottaz**,  
employé communal et membre  
du Conseil général.

Ils expriment à sa famille leurs  
sentiments de profonde sym-  
pathie.

Pour les obsèques, prière de  
se référer à l'avis de la famille.